



## Impossibilité de payer les dommages et interets

Par **ptmarilyne**, le **07/10/2010** à **09:09**

Bonjour,

mon mari à été jugé et condamné à payer des dommages et intérêts de 5.500 €, notre problème c'est que nous n'avons pas cette somme, nous avons 2 enfants et notre entreprise et entrain de couler nous allons fermer les portes de notre entreprise début décembre avec des dettes est ce qu'il y a une association pour aider les gens dans notre situation qui on du mal à payer les dommages et intérêts car nous ne souhaitons pas voir un huissier venir chez nous et prendre nos affaires.

Par **mimi493**, le **07/10/2010** à **14:51**

Allez voir un avocat

Surendettement, faillite professionnelle, voyez ce que vous pouvez faire selon le contexte